

est petite, fragile à l'excès dans sa souplesse de roseau, incapable d'efforts dramatiques, et c'est avec les grandes voix que se font les grandes héroïnes..."

"... Or, quand on parle de M^{lle} Albani, c'est le talent, la dextérité qu'il faut premièrement louer,—curieuse chose pourtant, qu'avec des moyens si limités on arrive à produire tant d'illusion, car ce n'est pas une Damoreau, une Miolan ; c'est bel et bien une cantatrice dramatique. Il y a l'intelligence, le foyer, tout hors la voix ; et bien plus, quand cette voix délicate et mince veut s'affirmer en pleine situation, lutter contre les sonorités ambiantes, attaquer des *ré-bémol* par delà les registres, comme dans le quatuor de *Rigoletto*, elle y réussit, et c'est alors un de ces effets de mirage tels que la fée Morgane seule en sait évoquer dans le détroit de Messine. Le phénomène s'évanouit presque aussitôt, mais vous avez eu pendant quelques secondes le spectacle d'une grande cantatrice."

Depuis, M^{lle} Albani a marché d'un pas rapide dans la carrière artistique. Son passage à Paris l'avait rendue justement populaire ; aussi, tous les théâtres de l'Europe étaient-ils prêts à lui ouvrir leurs portes.

Après avoir cueilli en plusieurs endroits une nouvelle moisson de couronnes, le 21 avril 1873, elle paraissait de nouveau devant le public de Londres, qui lui fit un accueil encore plus enthousiaste que l'année précédente.

Elle avait ajouté à son répertoire le rôle de *La Comtesse* dans *Le nozze di Figaro*, et celui d'*Elvira* dans *I Puritani*, de Bellini.

Ses soirées alternaient avec celles de la Patti. Cette circonstance, loin de lui être défavorable, ne fit qu'ajouter à l'éclat de ses succès.

Elle eut l'honneur de chanter à la grande fête musicale qui avait été organisée pour Sa Majesté le Shah de Perse, et ce fut pour elle l'occasion d'un splendide triomphe.

Le monarque oriental, comme témoignage d'admiration pour l'éminente cantatrice, lui a offert un cadeau digne de celui qui donnait et de celle qui acceptait, un magnifique collier en brillants.

Le nom de la grande artiste était parvenu jusque dans la capitale de l'autocrate du Nord, et, le 15 octobre 1873, précédée d'une réputation aussi brillante que méritée, elle faisait sa première apparition au théâtre de Saint-Petersbourg, en présence du grand duc Constantin et d'un auditoire distingué accouru pour applaudir la *diva* canadienne.

Ce ne fut pas un succès, ni même un triomphe, ce fut une véritable ovation ; les bravos, les cris, les trépignements, rien ne paraissait assez fort pour traduire l'impression délirante que la jeune cantatrice exerçait sur la foule enthousiasmée. Les loges faisaient pleuvoir sur la scène les fleurs, les couronnes, les bijoux. Puis tout à coup, aux accents de la sirène, le calme renaissait, les cœurs palpitants se contenaient ; peu à peu, l'émotion montait, gagnait tout l'auditoire, et, avec la dernière note de la phrase musicale, s'échappait en frénétiques applaudissements.

On n'avait jamais eu d'exemple d'un enthousiasme pareil, et les fils mêmes de l'Italie, tout pétris de feu et de passion, auraient pu à peine se monter à cette ardeur fiévreuse.

Chaque fois que parut Albani, dans la *Somnambule*, dans *Rigoletto*, dans *Martha*, dans *Linna di Chamouni*, ce fut le même triomphe, la même ovation. C'était un grand spectacle que cette fille des neiges du Canada réchauffant, embrasant ces habitants des glaces de la Russie.

Ce concert, on le conçoit, a été une ovation continuelle.

M^{lle} Albani a maintenant conquis sa place au premier rang des artistes lyriques. Le soleil luit sans nuage sur son horizon et s'élève vers un midi plus radieux encore. Une partie de cet éclat rejaillit nécessairement sur nous. Mais si nous avons droit de nous enorgueillir à ce sujet, il est également de notre devoir de nous frapper la poitrine. Dans ce pays, hélas ! il faut bien le dire, loin d'encourager et de supporter l'art véritable, nous semblons avoir à cœur de le déprécier. Nous laissons tomber de fatigue et de désenchantement autour de nous, des talents que nous sommes surpris de voir briller plus tard, lorsqu'ils ont pu réussir à se traîner jusqu'à un milieu plus appréciateur et plus sympathique. Combien de ceux-là, cependant, ont succombé en route !

Si M. Lajeunesse n'avait pas eu dans l'avenir de sa fille cette foi solide que rien n'a pu entamer, et si la ville d'Albany,—ville moins considérable que Montréal,—ne l'eût pas aidé dans sa tâche, il est probable que la grande cantatrice canadienne serait encore aujourd'hui condamnée à donner, dans une humble médiocrité, ces leçons de musique que nos riches payent en rechignant, quand ils daignent les payer.

Que la gloire de M^{lle} Albani soit pour nous un sujet d'orgueil, c'est fort naturel ; mais qu'elle soit en même temps une leçon, c'est ce que nous voulons et ce que veulent tous ceux qui aiment fortement notre pays, et qui ont foi dans son droit incontestable à prendre place parmi les nations qui produisent les grands artistes.

NAPOLÉON LEGENDRE.

DE TOUT UN PEU

On peut voir en ce moment, à la bibliothèque du Parlement, à Ottawa, les maquettes de la statue que le gouvernement se propose d'élever à la mémoire de sir George Cartier. Il y en a pour tous les goûts ; on en compte pas moins de vingt-deux. C'est l'œuvre de M. Hébert qui l'emporte de beaucoup, et cela, sans conteste. Nous sommes heureux de cette exhibition ; sans cela, on aurait pu croire que le jury aurait voulu avant tout couronner un compatriote. Nous n'avons aucune réserve à faire ; nous applaudissons des deux mains au succès de l'artiste. Seulement, que M. Hébert nous permette de lui dire qu'à l'inscription qui figure sur le socle du monument, nous aurions préféré quelque chose ayant plus de relief. L'inscription : "Le gouvernement déclare que la Confédération est nécessaire," nous paraît bien terne. On pourrait trouver quelque chose de plus accentué, de plus caractéristique.

Il est singulier d'examiner l'œuvre des artistes qui ont pris part au concours. Tout en donnant à la figure de Cartier les contours et les traits de la photographie, presque tous lui ont imprimé un cachet étranger. Ici, c'est un artiste irlandais qui lui donne un faux air d'O'Connell ; là, un statuaire italien nous le représente dans l'attitude d'un professeur de son pays, faisant une démonstration philosophique ; un autre nous le montre assis, posant pour le diplomate. Aucun ne lui a donné, sauf M. Hébert, cette allure militante, cette figure respirant l'énergie qui distinguait Cartier à un si haut degré.

* *

La Chambre des Communes a vu dernièrement quelques-uns des nouveaux députés faire leurs débuts. Notons parmi ces *maiden speakers* MM. Bossé et Curran. C'est toujours un danger pour un avocat de quitter le Palais pour la tribune ; trop souvent les formes de l'audience suivent l'avocat au Parlement. On dit alors qu'il plaide une cause, et cela produit une fâcheuse impression, bien que tous ceux qui prennent la parole en Chambre plaident plus ou moins la cause de leur parti, ne vous en déplaise, messieurs de la droite et de la gauche, seulement, on ne veut pas que cela paraisse. Il faut avoir un air de juge qui n'a qu'un poids et qu'une mesure. Que voulez-vous ; ainsi le veut l'art de la politique. Disons que les deux débutants se sont montrés hommes politiques. L'un et l'autre se sont servis de la langue qui devait leur être la moins familière. M. Bossé a parlé comme un Anglais pour qui l'idiome de Gladstone n'a plus de secret, et M. Curran s'est montré aussi éloquent dans notre langue que s'il l'avait étudiée toute sa vie. Ce double début a produit la meilleure impression sur la Chambre qui compte deux orateurs de plus depuis le jour où ces messieurs ont pris la parole. La députation de notre province offre cette particularité qu'elle compte dans ses rangs un bon nombre de députés qui s'expriment facilement dans les deux langues. Pour n'en citer que quelques-uns, disons que sir Hector Langevin, MM. Caron, Chapleau, Laurier, Royal (il n'est plus de Québec, mais il mériterait d'y être), Desjardins, Bossé, Curran, Tassé, Ouimet, Casgrain, Amyot peuvent, avec facilité, prendre part aux débats soit en anglais, soit en français. C'est un fait à citer au crédit de la province de Québec que l'on se plait quelque part à représenter comme la partie du Canada la plus arriérée et la plus hostile à l'instruction.

* *

Du Canada, passons en France.

Tous les six mois, on voit éclore à Paris un mot nouveau, que tout le monde répète jusqu'à ce qu'un autre vienne le remplacer.

On a successivement appelé, les élégants qui font la vie à outrance, les muscadins, les mirriflores, les petits crevés, les gommeux, les boudinés, les poissons.

"Chic" est un mot qui remplace mille formules approbatives ou admiratives. Dire d'un homme qu'il est chic, c'est en faire le plus grand éloge. Eh bien, ce mot qui paraissait frappé au bon coin, qui semblait indispensable, on veut le remplacer par une absurdité. Il est de mode maintenant de trouver, *pschutt*, tout ce qui est élégant, beau ou bien. Après avoir dit : c'est *pschutt*, il faut tirer l'échelle.

Que la ville la plus spirituelle du monde nous le pardonne, mais ce *pschutt* est tellement bête, qu'il ne nous paraît pas viable.

* *

Le *Monde Illustré*, avec bien d'autres journaux, fait un mauvais accueil à cette trouvaille :

Entre cent mots, dit-il, ineptes, grossiers ou mal bâtis, que les argotiers ont mis au monde, il s'en trouve un qui, par hasard, est alerte, bien sonnante, vivace, gai—et point encanaillé. C'est le mot *Chic*.

Aussi a-t-il résisté à toutes les révolutions du langage et des mœurs, depuis le jour où il a pris droit de cité dans la langue. Il a même forcé l'entrée des dictionnaires sérieux. On le retrouve partout. De l'atelier de l'artiste au boudoir de la duchesse, il s'est fait admettre. Il n'a pas son équivalent, il répond à un besoin et il y répond spirituellement.

Quelle idée a donc eue celui qui s'est mis en tête de susciter un concurrent à cet inexpugnable ?

Et quel concurrent, bon Dieu !

Quelle chose qui n'a pas même l'air d'être un mot, qui tient le milieu entre l'éternuement et le hoquet de la locomotive : le *pschutt*.

C'est sans signification, cela grince comme un engrenage mal huilé. *Pschutt*... vous avez l'air d'imposer silence.

C'est allemand d'aspect et de musique, cette accumulation de consonnes sans rime ni raison. Avortement certain.

Ah ! le *chic* n'a pas à s'inquiéter. Le substantif qui le tuera n'est pas encore fondu. Au diable le *pschutt* ! Vive le *chic* !

* *

Cyprien, le chroniqueur de la *Patrie*, écrivait ce qui suit à notre adresse dans son avant-dernière chronique :

Je lis dans l'*Histoire des Canadiens-Français* de Sulte :

"Gabriel Duclos de Celles dit le sieur de Sully, natif de Noraie, était à Québec l'hiver de 1645-46.... L'un de ses descendants est M. A. D. DeCelles, journaliste de grande valeur."

De sel et de saillies, mais c'est tout l'homme,—le journaliste aujourd'hui, le bibliothécaire que nous connaissons tous ! De sel et de saillies, ce qu'il en a dépensé dans tous les coins, au service et pour le profit d'individus qui ne lui allaient pas au mollet !

Initié au journalisme par un célèbre exploitateur québécois, obligé de servir sous un rustre qui lui payait son talent avec un peu d'argent, et beaucoup de grossièreté, DeCelles s'en est splendidement vengé par un écrit qui est un libelle vrai, si vrai que le fustigé n'osa pas risquer un procès qui l'aurait dépouillé de son dernier lambeau de respectabilité.

De sel et de saillies, il est pétri de cela.

Notre confrère est par trop aimable, mais il a été mal renseigné sur la nature de nos relations avec l'homme public qui dirigeait le journal où nous avons fait nos premières armes. Nous devons à la vérité de déclarer qu'il nous a toujours traité avec tous les égards et toute la bienveillance possibles et que partant nous n'avons pas ou de vengeance à exercer. Que *Cyprien* veuille nous en croire, à part les qualités qu'il nous prête, nous avons une fierté qui nous aurait empêché de supporter les humiliations dont, d'après la légende, nous aurions été victime. A. D. D.

EXPRESSIONS A NOTER

Nous l'avons dit et nous l'avons écrit souvent ; nous le disons et nous l'écrivons tous les jours ; on le répète à satiété dans toutes nos lois, dans tous les rapports de nos administrations publiques ; il n'est point de discours bien senti sur la *Colonisation* dans lequel il ne soit mentionné au moins deux douzaines de fois ; nous l'avons adopté, reçu, légalisé (à ce dernier égard, il a bien des congénères), et cependant, il n'est pas français !

Mais de quel mot s'agit-il ?

Du mot, ou plutôt de l'expression : *Pouvoir d'eau*.

L'Académie, Littré, Larousse, l'antique Bescherelle ne la mentionnent en aucune manière.

Comment cette expression s'est-elle donc introduite dans notre langue canadienne-française ? A l'aide—il est consolant de le dire—d'une expression qui est également exclue de tous les bons dictionnaires anglais ; il s'agit de *Water-power*, dans le sens de "masse d'eau qui met en mouvement un mécanisme quelconque."

Mais alors, quelles expressions doivent remplacer *Water-power* et *Pouvoir d'eau* ?

Faisons ici appel aux autorités reconnues.

Worcester nous dit que le *Water-power* est la *puissance* de ce qu'il appelle une *Water-fall*.

Ce baragouin, moitié anglais, moitié français, est nécessaire pour arriver à dire que le *Water-power* est la *puissance hydraulique* d'une *chute d'eau*.

Les Américains ont même inventé l'expression *Water-lot* que nous avons cru bien traduire par *Lot hydraulique*.

Or, tout cela n'est ni anglais, ni français.

Le *Water-lot* est ce que les bons auteurs anglais appellent le *Water-fall lot*, et les auteurs français *Les lots riviérains*, c'est-à-dire les terrains qui avoisinent une *chute d'eau*.

Maintenant, que veut dire, en administration, l'expression *chute d'eau* ?

Ayons ici recours au *Dictionnaire de l'Administration française*, par Maurice Block, ouvrage qui fait autorité en ces matières, et voici ce que nous pourrions y lire :—

CHUTE D'EAU.—1. En terme de navigation et d'usine hydraulique, la différence de hauteur de la surface des eaux du bief supérieur et du bief inférieur constitue la *chute d'eau* d'une écluse ou d'un moulin.

2. On obtient une *chute d'eau* artificielle, destinée à faire mouvoir une usine, soit par l'abaissement du niveau des eaux d'aval, en creusant le lit inférieur du ruisseau, soit par l' exhaussement du niveau des eaux d'amont, au moyen d'une écluse, soit par l'emploi combiné des deux moyens.

3. La force d'un cours d'eau se détermine par la hauteur de la chute et le volume de l'eau : d'où il suit que l'on augmente ou diminue la *puissance* d'un moteur hydraulique en augmentant ou diminuant la hauteur de la chute.

Or c'est précisément ainsi que nous comprenons et traitons nos immenses *puissances d'eau* en Canada.